

Monsieur Rudy VERVOORT
Ministre-Président du gouvernement
de la région de Bruxelles-Capitale
rue Ducale, 7-9
1000 Bruxelles

Bruxelles, le 26 février 2021

Concerne : Grève de soutien pour les droits des femmes – 8 mars 2021

Monsieur le Ministre-Président,
Monsieur le Président du Comité C,

Le 8 mars 2021, une grève de soutien sera organisée à l'occasion de la *journée internationale pour les droits des femmes*.

L'interrégionale de Bruxelles de la CGSP couvrira l'ensemble des actions qui seront menées par ses affiliés dans les institutions bruxelloises.

Toute absence d'un membre du personnel qui participera à la grève est donc à considérer comme un arrêt de travail couvert par notre organisation syndicale.

Pour la bonne organisation, l'interrégionale de Bruxelles de la CGSP vous prie de prendre les mesures nécessaires pour informer toutes les autorités publiques relevant du Comité C de possibles perturbations dans leurs services.

Les modalités particulières à certains secteurs seront communiquées directement aux autorités concernées par les responsables syndicaux compétents.

En vous remerciant pour votre attention, je vous adresse, Monsieur le Ministre-Président, mes plus sincères salutations



Rudy Janssens,
Secrétaire général.